



# Fonctionnement de l'Association Sportive

publié le 24/09/2024

---

Bonjour,

Pour pouvoir participer à l'A.S, l'inscription se fait auprès des professeurs d'EPS.

Tu as deux créneaux disponibles :

Le mardi de 13h à 14h.

Pour pouvoir venir tu dois t'inscrire auprès de la vie scolaire le lundi et mardi matin de chaque semaine.

Le mercredi, entraînement de 12h30 à 15h.

Les élèves apportent leur pique-nique (chaud ou froid) et nous mangeons ensemble au réfectoire. Début de l'activité à 13h jusqu'à 15h .

Certains mercredis, nous partons en compétition :

Nous remettons alors aux familles un document à faire signer et à nous retourner pour valider l'inscription à la compétition.

Sportivement



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.